

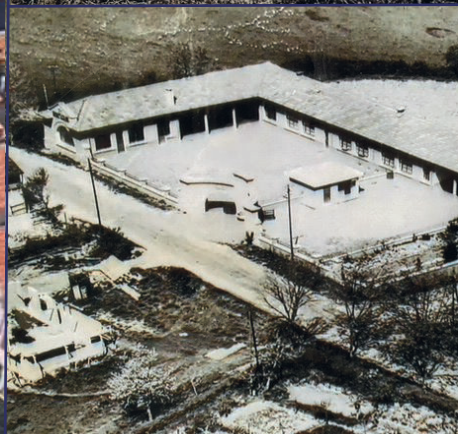
Lupiac

BULLETIN MUNICIPAL

semestriel avril 2020 - N° 12

NOTRE VILLAGE

1953 - 2020



PÊLE-MÊLE

Les élèves d'Isabelle Fourquet



Liste tous ensemble pour Lupiac



Jackie DUPUY

27 ans passés au secrétariat de Mairie de Lupiac

LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020. Malgré les circonstances et les premières alertes de la crise sanitaire, vous êtes venus nombreux (77% de taux de participation) pour affirmer votre confiance en notre équipe. Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.

C'est avec beaucoup de retard que vous recevez ce bulletin numéro 12, qui retrace la vie du village d'octobre 2019 à mars 2020. La période a été compliquée et j'ai dû passer beaucoup de choses en priorité avant l'écriture de ce petit journal. Veuillez m'en excuser. Durant la campagne électorale, j'ai bien noté l'importance que vous accordez à ce recueil d'informations et nous continuerons à vous l'envoyer sur le même format de 2 bulletins par an (avril-septembre et octobre-mars).

Durant la campagne électorale, je suis allée à la rencontre de presque tous les électeurs de la commune. J'y ai consacré les 15 jours avant les élections. J'avais bu le café avec Gérard Dualé et passé un peu de temps avec Maurice Desbarats. Je n'imaginai pas qu'ils puissent disparaître aussi brutalement tous les deux et nous manquer autant. Gérard m'avait demandé de ne jamais faire de lotissement à Lupiac !

J'ai écouté et écrit sur un petit cahier toutes vos remarques et vos souhaits. Ces rencontres ont été enrichissantes. Je suis presque tous les matins à la Mairie, n'hésitez pas à continuer à me faire part de vos observations afin d'améliorer notre qualité de vie dans notre beau village.

Isabelle Fourquet et Joël Desbarats avaient décidé de ne pas se représenter cette année pour des raisons personnelles. Nous tenons à les remercier pour leur engagement remarquable au service de notre commune. Isabelle, notre chef de musique, a fait trois mandats, dont le dernier en tant qu'adjointe. Depuis le début, en 2001, elle s'est très bien occupée de la gestion du Lac de Lacoste. C'est Isabelle qui a fait labéliser le lac, au niveau de la pêche. Elle a travaillé à la création et au bon fonctionnement des marchés d'été et du marché de Noël. Elle s'est aussi occupée de la labélisation Terra Gers. Joël a fait 5 mandats. Il a été deuxième adjoint de 2001 à 2014. Entre autres choses, il a participé aux grands travaux de rénovation de la salle des fêtes et à la mise aux normes de l'assainissement du village.

Vous trouverez dans ce bulletin un historique des principales réalisations des divers Conseils Municipaux depuis 1954. Ce résumé succinct a été fait en relevant dans le registre des délibérations les principales décisions prises pour le village. Il témoigne d'une évolution considérable des infrastructures de la commune ainsi que de la nécessité récurrente, mais moins valorisante, d'entretenir l'existant.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°12. Portez-vous bien.

Véronique THIEUX LOUIT

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

49

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 septembre 2019,
sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.*

*Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique,
Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard,
MAGNE Patrick,*

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. DESBARATS Joël, M LABORDE Simon

Procuration de vote :

Étaient absents :

Secrétaire de séance : M CORNU Frédéric

Approbation du compte rendu des réunions

Réunions du 2 mai 2019, 12 juin 2019 et 24 juillet 2019.

Changement du tableau des emplois communaux

Madame le Maire explique que suite au départ de l'employé qui occupait le poste d'ATSEM et Adjoint d'Animation il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Madame le Maire fait un résumé du travail qui a été fait pour la finalisation du dossier PLU.

Elle explique qu'elle a demandé quelques ajustements et qu'une réunion de travail aura lieu assez rapidement pour pouvoir achever ce dossier.

Dossier adressage

Madame le Maire informe que le travail sur ce dossier se poursuit.

Classement commune touristique

Madame le Maire informe que le classement en commune touristique avait fait l'objet d'un arrêté préfectoral en 2014. Cet arrêté étant valable 5 ans. Il faut aujourd'hui demander le renouvellement de ce classement.

Elle rappelle que ce classement en commune touristique a permis l'installation d'un commerce supplémentaire doté d'une licence IV.

Le nombre de communes classées communes touristiques dans le département du Gers est peu élevé, la commune de Lupiac est la plus petite des communes touristiques du département. À ce jour AUCH, CASTERA-VERDUZAN et LUPIAC sont classées.

Madame le Maire précise également que la demande de classement ne pourra aboutir que si l'Office de Tourisme Communautaire obtient le classement en catégorie II.

Route Européenne d'Artagnan (REA)

La commune doit compléter la délibération prise en date du 4 septembre 2018 en y ajoutant la totalité des itinéraires concernés par la REA.

Questions diverses

Demande de Madame Marie-Laure DUPUY pour inscrire sa fille qui n'a pas 3 ans révolus, à l'école d'Aignan. L'école de Lupiac ne peut l'accueillir en raison de son âge. Elle demande que la commune paye les frais de scolarité. Le Conseil Municipal décide dans ce cas précis que les frais de fonctionnement seront payés jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Etude topographique demandée par l'architecte pour étudier les futurs parkings. Des devis sont demandés.

Fin de la séance à 22 h 56 mn

50

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 novembre 2019,
sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.*

*Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique,
Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard,
MAGNE Patrick,*

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. FILLOS Maxime

Procuration de vote : M. FILLOS Maxime à M. GRIVAZ Jean-Marie

Étaient absents : M. DESBARATS Joël

Secrétaire de séance : M LABORDE Simon

Approbation du compte rendu de réunion

Le compte rendu de la réunion du 17 septembre 2019 est approuvé.

Bien vacant et sans maître

Madame le Maire explique qu'il est possible pour la Commune de récupérer la parcelle E 29 qui fait partie des biens vacants et sans maître. Dossier en cours.

Coupe de bois

Madame le Maire fait part au Conseil de la proposition de l'ONF de procéder à des coupes de bois dans la forêt communale. Ce bois coupé sera bien sûr vendu.

Problème de voisinage

Madame le Maire informe que Monsieur DARRIBERE voisin de la Taverne d'Artagnan continue à se plaindre de la gêne occasionnée par la hotte du restaurant. Madame le Maire a demandé des devis afin de faire réaliser deux diagnostics. Le Conseil Municipal au vu du coût généré décide de ne pas faire réaliser ces études. Monsieur DARRIBERE sera informé par courrier.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles-PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Madame le Maire informe que suite à l'évolution de la réglementation il est nécessaire de faire réaliser une actualisation par l'ADASEA. Le conseil accepte la signature de ce nouveau devis.

Madame le Maire donne lecture du PADD après explications et discussions le PADD est approuvé à l'unanimité des présents.

Remplacement de l'Agent en charge du Musée

Madame le Maire indique qu'elle a reçu une candidature pour le remplacement de l'Agent du Musée. Cette candidature correspond en tout point au profil nécessaire. Elle donne au Conseil Municipal lecture du CV et fait le compte rendu de la rencontre avec cette personne. Cette personne parle 4 langues (lues, parlées et écrites), possède un BTS TOURISME et a déjà une expérience de travail dans un Office de Tourisme.

Questions diverses

Madame le Maire fait part de la demande faite par Madame Maryse FOURAGNAN demandant qu'un panneau indiquant la direction des WC publics soit installé au foirail.

Fin de la séance à 23 h 10 mn

51 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 décembre 2019,*
sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.
Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique,
Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick,
Formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents et excusés : Messieurs LUIS Bernard et DESBARATS Joël
Procuration de vote : LUIS Bernard à THIEUX LOUIT Véronique et DESBARATS Joël à CORNU Frédéric
Secrétaire de séance : Monsieur LABORDE Simon

Approbation du compte rendu de réunion

Le compte rendu de la réunion du 5 novembre 2019 est approuvé.

Tableau des emplois communaux

Madame le Maire explique que suite au départ à la retraite de la secrétaire de Mairie, il est nécessaire de revoir le tableau des emplois communaux car l'agent du patrimoine a demandé sa mutation sur le poste du secrétariat de mairie.

Recensement de la population

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020. Marjorie LABORDE est nommée agent recenseur.

Virement de crédits

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire pour l'équilibre du budget en fin d'année de procéder à des virements de crédits.

Virement du chapitre 011 (Charges à caractère général) -1532€
au chapitre 012 (Charges de personnel) +872 €
au chapitre 66 (Charges financières) +660€.

Indemnisation des heures complémentaires

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions du décret N°91-875 du 6 septembre 1991, relatif au régime indemnitaire applicable aux fonctionnaires territoriaux. Ce décret porte sur les indemnités horaires pour travaux supplémentaires et frais de déplacement pour les agents fonctionnaires et contractuels nommés dans les cadres d'emplois relevant de la catégorie B et C.

Le Conseil Municipal délibère et autorise l'indemnisation des heures complémentaires suivant les modalités du décret à tout le personnel communal.

Bâtiment photovoltaïque

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un dossier adressé par la société Légapôle demandant une délibération spéciale afin de signer la convention de servitude à intervenir avec la société ENEDIS.

Aussi le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le bail à construction à intervenir avec la société ARKOLIA pour finaliser l'implantation du bâtiment photovoltaïque communal.

Route Européenne d'Artagnan

Madame le Maire donne lecture du courrier en date du 6 novembre 2019 envoyé par la Préfecture du Gers, concernant la délibération qui avait été demandée par la Communauté de Communes le 17 septembre 2019 et qui concernait l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) du tracé de la REA (Route Européenne d'Artagnan).

Le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement à cette inscription, or la compétence « ouverture et entretien des itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire pédestres, équestres et VTTistes » a été transférée à la Communauté de Communes le 23 décembre 2016. La commune de Lupiac ne pouvait donc pas se prononcer sur ce sujet, il faut alors procéder au retrait de la délibération du 17 septembre 2019.

Garderie municipale

Madame le Maire informe qu'elle a pris l'attache de Madame BABOU, receveuse municipale qui lui a expliqué que la garderie municipale pouvait fonctionner sans régie de recettes. La gestion de ce service sans régie sera alors plus simple, une facturation au trimestre sera établie et les familles recevront un titre à payer envoyé par la trésorerie de Plaisance.

Le Conseil Municipal retire alors la délibération n3 de la séance 2019-05 en date du 24 juillet 2019.

Guirlandes lumineuses de Noël

Il est décidé d'acheter des guirlandes lumineuses supplémentaires pour décorer la Place d'Artagnan en vue des fêtes de fin d'année et du marché de Noël. Une recherche sur internet a été faite afin de trouver les guirlandes les plus appropriées et à moindre coût.

Les achats sur internet doivent être effectués en carte bancaire et Madame le Maire a réglé cet achat.

Le Conseil Municipal se prononce et autorise le remboursement de 162.55€ à Madame le Maire pour l'achat des guirlandes.

Questions diverses

Courrier de l'ARS sur la qualité de l'eau du lac de Lacoste: niveau de qualité suffisant.

Fin de la séance à 23 h 30 mn

52 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 janvier 2020,
sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.
Étaient présents : Mesdames FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, Messieurs CORNU
Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick, LUIS Bernard
Formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents et excusés : Madame CORNU Christelle Monsieur DESBARATS Joël
Secrétaire de séance : Monsieur LABORDE Simon*

Tableau des emplois communaux

Madame le Maire rappelle que suite à la mise en sommeil du CLAE, la commune avait dû saisir le Comité Technique Paritaire autorisant l'augmentation d'heure à 32h pour le poste d'ATSEM et la suppression du poste d'Adjoint d'animation. Le Comité Technique Paritaire s'est réuni le 6 janvier 2020 et a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour l'augmentation de la durée hebdomadaire pour l'emploi d'ATSEM et la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation.

Le Conseil Municipal se prononce alors pour modifier le tableau des emplois dans ce sens et décide d'un CDD 3 ans pour Géraldine BOHIL à partir du 1^{er} mars 2020.

Fin de la séance à 21h

53

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 février 2020,
sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.*

*Étaient présents : Mesdames FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle,
Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick,
LUIS Bernard, FILLOS Maxime*

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et excusé : Monsieur DESBARATS Joël

Secrétaire de séance : Monsieur LABORDE Simon

Approbation des comptes rendus des réunions précédentes.

Madame le Maire fait lecture des comptes rendus des réunions du 10 décembre 2019 et 30 janvier 2020.

Ils sont approuvés.

Réfection du parking du Centre de Secours d'Aignan.

Madame le Maire fait lecture du courrier de la Mairie d'Aignan demandant aux communes concernées par la zone de défense de la caserne d'Aignan, une participation financière pour des travaux de restauration du parking de la caserne.

Le montant de la participation demandée est calculé au prorata des habitants des communes, la somme pour la commune de Lupiac s'élève à 569.98 €.

Le Conseil Municipal se positionne favorablement et accepte à l'unanimité de participer à ces travaux à hauteur de la somme demandée.

Coupe de bois à Clarac.

Un propriétaire d'une parcelle de bois dans Clarac, va procéder à une coupe de bois.

La société ALLIANCE, chargée des travaux de débardage s'est entretenue avec la mairie.

Il a été décidé de lui autoriser l'accès à la parcelle du bois de Clarac concernée depuis le lieu-dit « St Jaymes » avec sortie sur la route départementale afin de préserver la voie communale allant au bois de Clarac vers « Jaulin ».

Un rendez-vous sur place avec le responsable de la société de débardage a eu lieu pour convenir des autorisations avec Frédéric CORNU.

Agent communal, demande avancement échelon et rémunération des dimanches et jours fériés.

Madame le Maire fait lecture du courrier en date du 7 janvier 2020 de Madame Evelyne LUCCA-NOYE pour une demande d'avancement d'échelon et d'une rémunération des dimanches et jours fériés.

Madame le Maire rappelle qu'Evelyne LUCCA-NOYE est contractuelle sur le poste de l'Agence Postale et qu'elle sollicite chaque année la commune pour un renouvellement de contrat saisonnier sur le poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine pour le musée.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'avancement d'échelon n°4 (Echelle C1) du cadre des adjoints territoriaux du patrimoine pour le poste de Madame LUCCA-NOYE pour le musée d'Artagnan.

Concernant la demande de valorisation des dimanches et jours fériés travaillés, il est décidé d'étudier de plus près le coût, et aussi d'en faire bénéficier l'Agent territorial du patrimoine titulaire en cas d'accord.

Nominations régisseuse titulaire et suppléante de la régie de recettes et régie d'avance du Musée d'Artagnan.

Madame le Maire rappelle qu'il y a eu du changement sur le personnel du Musée d'Artagnan au 1 janvier 2020, il est nécessaire de nommer une nouvelle régisseuse de recettes et sa suppléante pour la bonne tenue des caisses du Musée d'Artagnan.

La régisseuse de recettes titulaire, Alina GOEBEL, qui sera aussi la régisseuse de la régie d'avance est nommée et percevra annuellement une indemnité de responsabilité dont le montant annuel est fixé à 110 €, conformément à la législation.

La régisseuse suppléante sera Marjorie LABORDE.

Projet d'un Parc Naturel Régional dans le Gers.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de visionner une série de mini-vidéos présentant le projet de PNR (Parc Naturel Régional). Dans le Gers, un projet de PNR va voir le jour en Astarac, les communautés de communes concernées sont Astarac-Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers.

Le projet est en cours de délimitation du périmètre, la commune de Lupiac a l'opportunité d'y entrer.

Après discussions et interrogations sur les éventuels atouts et contraintes d'être dans la zone d'un Parc Naturel Régional, le Conseil Municipal décide de poser sa candidature pour intégrer ce projet.

2020, année Alexandre DUMAS.

Madame le Maire donne la parole à Maxime FILLOS pour expliquer son idée.

Cette année 2020 est l'année des 150 ans de la mort d'Alexandra DUMAS, Maxime explique qu'il est important de proposer une animation, ici à Lupiac, lieu de naissance de d'Artagnan.

Maxime rappelle que sans le fameux roman « Les Trois Mousquetaires », Charles de Batz de Castelmoré, d'Artagnan ne serait pas si connu.

Il propose une exposition de 12 à 15 panneaux retraçant la vie d'Alexandre DUMAS. Cette exposition serait installée sous

les arcades de la place d'Artagnan de mai à septembre, ce qui permettrait d'enrichir les animations estivales de la commune. Des contacts sont pris avec l'Association des Amis d'Alexandre Dumas à Villers-Cotterêts pour un échange de documents d'archives.

Il souhaite également associer les restaurateurs du département, labellisés Tables du Gers afin qu'ils proposent des menus ou plats « Alexandre DUMAS » tout l'été, et ainsi instaurer un partenariat pour une meilleure visibilité de Lupiac.

Le coût de création et impression de cette exposition s'élève à 1000 € environ. Les panneaux seraient en français et anglais.

Demande de subvention pour frais de voyage scolaire.

Madame le Maire explique que nous avons reçu une demande de participation à un séjour scolaire pour une élève de Riguepeu domiciliée à Lupiac.

Le Conseil Municipal appliquera la délibération prise le 24 novembre 2014 qui fixe la règle de prendre en charge 25% du montant du séjour, plafonné à 75 € pour tous les élèves de niveau primaire, collèges et lycées domiciliés à Lupiac et scolarisés hors de la commune.

Demande de CU de M. Alquier.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal un nouveau projet au lieu-dit « bordeau ».

C'est un projet d'acquisition et de rénovation de l'habitation et d'installation de deux familles dont un agriculteur-artisan. Un dossier de certificat d'urbanisme déposé par M. Alquier a fait l'objet d'une décision de refus en date du 27 janvier 2020. Après avoir pris connaissance du projet dans sa totalité et en avoir discuté le Conseil Municipal estime que la demande présente un intérêt pour la commune et décide d'appuyer ce dossier auprès de la DDT car il permettra de rénover une ancienne ferme.

Questions diverses.

Lecture du mot de remerciement de la famille DAGUIN suite au décès de M. André DAGUIN.

Lecture de la lettre de M. Pierre DARRIBERE en date du 27 janvier 2020 concernant la propriété des couverts de la place d'Artagnan.

Travaux bibliothèque : lecture d'un premier devis pour fenêtres et portes de la future bibliothèque communale, d'autres devis seront demandés et sera envisagée la pose de fenêtre fixe pour minimiser le coût des travaux.

Maxime FILLOS annonce qu'un marché sera organisé pour le weekend des fêtes de SAINT-MONT.

Fin de la séance à 22h20

54 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 mars 2020, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.*
Étaient présents : Mesdames FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, DESBARATS Joël, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick, LUIS Bernard, FILLOS Maxime
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de séance : Monsieur LABORDE Simon

Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la réunion du 11 février 2020

Après une précision apportée, il est approuvé à l'unanimité.

Demande pour une manifestation au lac de Lacoste.

Madame le Maire fait lecture d'une demande reçue de la compagnie « Le piano du lac » pour une manifestation au lac de Lacoste le vendredi 7 août 2020.

Elle rappelle qu'une délibération avait été prise en 2017 pour occupation du domaine public pour la brocante ou autre activité sur la base de loisirs.

Après discussion il est décidé de renouveler cette délibération et qu'elle soit de portée générale avec occupation du domaine public au lac de Lacoste pour un montant de 50 € par manifestation et de garder 100€ pour chaque activité nautique.

Rémunération des dimanches et jours fériés.

Madame le Maire rappelle la demande du 7 janvier 2020 de Madame Evelyne LUCCA-NOYE pour une demande de valorisation des dimanches travaillés au Musée d'Artagnan pendant la saison estivale de mars à novembre.

Après avoir questionné le service ressources humaines du Centre de Gestion 32 et étudié le coût, le Conseil Municipal se prononce favorablement.

Il est décidé d'attribuer une indemnité pour travail dominical et pour service de jours fériés pour l'agent du patrimoine titulaire et sa remplaçante suivant le tableau envoyé par le CDG32.

Demande d'achat d'une partie du chemin communal à Liot.

Madame le Maire fait lecture de la demande écrite d'Ambre Vicente et Sylvain Fourquet, nouveaux propriétaires du

domaine de Liot.

Elle explique qu'une partie du CR n°4 traverse la cour de la maison de Liot, la demande des nouveaux propriétaires est d'acquiescer cette partie de chemin.

Madame le Maire rappelle qu'avait été décidé que les futurs acquiesceurs prennent à leur charge les frais d'enquête publique, de géomètre et les frais d'acquisition (montant d'achat 1€ le m2)

Il est décidé que dans un premier temps, Madame le Maire se déplace pour aller voir sur place.

Bons cadeaux de départ des agents Katie Dalla Torre et Jackie Dupuy.

Madame le Maire rappelle que des bons cadeaux au restaurant ont été offerts à Katie Dalla Torre et Jackie Dupuy lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier pour les remercier de leur travail au sein de l'équipe communale.

Afin de pouvoir régler cette facture il est nécessaire de prendre une délibération.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette prise en charge.

Mise en place de la transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité.

Madame le Maire explique qu'à ce jour les délibérations et arrêtés municipaux sont transmis à la préfecture par voie postale. Il existe une procédure par voie électronique pour transmettre tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité, pour cela il faut signer une convention avec la préfecture puis adhérer à une plateforme mutualisée.

Elle explique que le principal avantage est la réactivité sans oublier les économies de timbres.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la mise en place de la dématérialisation des actes administratifs.

Présentation de devis d'architecte pour des études de faisabilité.

Madame le Maire relate que lors de sa dernière visite à Lupiac l'architecte des bâtiments de France avait donné son autorisation pour envisager des travaux au patio du musée.

Cet espace n'est pas du tout utilisé, l'idée serait de le fermer et d'en faire une pièce supplémentaire pour des animations.

Aussi il faut penser à rendre l'étage du Musée d'Artagnan accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le second projet serait la rénovation de l'appartement de la poste. Elle expose les deux devis reçus d'un architecte pour des études de faisabilité pour ces deux projets.

- Etude de faisabilité pour réaménager un espace ouvert du Musée d'Artagnan et rendre l'étage accessible aux personnes à mobilité réduite : 900€ TTC
- Etude de faisabilité pour la rénovation de locaux avec création de logements locatifs à l'ancien appartement de la poste : 1620€ TTC

Après discussion, le Conseil Municipal décide de demander d'autres devis auprès d'autres architectes.

Présentation du projet d'animation Dire et Lire en l'Air par la médiathèque intercommunale.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'animation de la médiathèque.

Il s'agit d'un spectacle donné en septembre à l'attention du public enfant dans le cadre du festival « Dire et Lire en l'Air » porté par les médiathèques gersoises. Cette animation est itinérante sur le territoire, cette année notre village a été choisi.

Le Conseil Municipal décide de réserver la salle des fêtes à titre gracieux pour cette manifestation qui se fera aussi en partenariat avec l'école communale.

Questions diverses.

Déroulement et planning du bureau de vote des élections municipales de ce dimanche 15 mars.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du SICTOM donné par Jean-Marie GRIVAZ

Il est important de prendre des mesures contre l'incivilité des gens et de protéger des dépôts sauvages ce point de collecte à l'entrée du village.

Madame le Maire tient à remercier et féliciter vivement Isabelle FOURQUET et Joël DESBARATS pour leur dévouement et leur travail au sein du Conseil Municipal pendant toutes ces années, puisqu'ils quittent l'équipe.

Fin de la séance à 21h50.

SERVICES et COMMERCES

➤ **GARAGE AIO : Mécanique automobile - Station-service - Gaz - Journaux - Tabac.**

Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 - 05 62 09 26 29

➤ **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h - 05 62 09 26 00

➤ **L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirterie, souvenirs, personnalisation textile**

Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70

Ouvert de janvier à février : sur rendez-vous, de mars à juin et de septembre à décembre : Le lundi - mardi - jeudi - vendredi 10h - 12h30 et 14h -15h30 Samedi 10h - 12h30 et 14h 18h

En Juillet/ Août : Lundi mardi mercredi jeudi vendredi et samedi 10h-19h et le dimanche 14h 17h.

- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**
Facebook : la guinguette du lac - Laurent NOUGUES : 05 62 03 84 29
Ouvert du 1 juin au 28 septembre - Fermé le lundi
- **LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique - Ouvert du vendredi midi au dimanche midi.**
Vérane et Jean NEEL : 05 62 69 53 69 restaurantlasabatere@orange.fr
- **LA TAVERNE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) - produits de terroir** 05 62 69 53 54
 - **PIZZA le mercredi et le vendredi soir à partir de 18 h 30**
 - **Lundi : fermé sauf en juin, juillet et aout, ouvert de 15h à 19h**
 - **Mardi : ouvert de 8h-14h30 et de 16h-19h - Mercredi, jeudi et vendredi : ouvert de 8h-14h30 et de 16h-22h Samedi et Dimanche : ouvert de 8h-14h30 et de 16h-19h**

MARCHÉS D'HIVER

Tous les mardis matin, de 9 heures à 11 heures,

Anne DELANNOY, maraîchère à ARDENS (CAZAUX D'ANGLES), certifiée agriculture biologique,

Audrey et Nicolas JOURDAN-CERIZZOLA, la Ferme de BERNON à LUPIAC, vente directe de porc fermier, vente directe de fromages brebis, chèvre et vache de **Joseph et Nicole CAZETTE à LUPIAC.**

Christine VILLIELM, maraîchère à BAZIAN certifiée agriculture biologique.

Ils sont sous les couverts de la Place d'Artagnan pour vendre leurs produits.

Pour joindre Christine : 06 37 99 66 14 et lesjardinsdupebuc@gmail.com

Pour joindre Anne : 06 71 26 53 75

Pour joindre Joseph : 06 30 85 66 75 et Nicole : 06 73 86 18 03

Pour joindre Audrey et Nicolas : 06 61 71 46 01



CONSEILS MUNICIPAUX de 1953 à 2020

Suivant le registre des délibérations de la Commune

1953-1958 : Charles DUBOS, Maire, Georges LACOMME, Adjoint, Jean AURENSAN, Jean Louis AURENSAN, Jean DOUAU, Jean DOURRIEU, René ESPIE, Maurice FOURQUET, Jean LOMPAGEU, Léon NAYOZE, Fernand PEREZ, Jean PITOUS, Émile PUSTIENNE.

1954 : Mise en place de la cantine scolaire.

1955 : Projet d'adduction d'eau potable. Entretien des chemins ruraux. Vente de l'immeuble affecté à usage d'école de filles ainsi que de 3 parcelles de terre en nature de jardin (actuellement le musée d'Artagnan) à Angel Mur, charron forgeron à Aignan.

1957 : Affectation à l'école d'un moniteur d'éducation physique 1 h. par semaine par classe primaire.

1959-1964 : Fernand PERES, Maire, Maurice FOURQUET, Adjoint, Jean AURENSAN, Maurice AURENSAN, Charles DUBOS, Jean DOURRIEU, Georges LACOMME, René ESPIE, Jean LOMPAGEU, Léon NAYOZE, Jean PITOUS, Émile PUSTIENNE, Jean-Yves RISPAT.

1959 : Vente de l'ancienne bascule. Vote d'une subvention de 10.000 F. (anciens, soit 100 F. tels que mis en circulation le 01/01/1960) en faveur des sinistrés de Madagascar. Projet d'alimentation en eau potable. Projet d'installation d'une chaufferie pour les locaux scolaires et aménagement de douches pour les enfants. Installation du téléphone à Cahuzères chez Albert Laborde et à Pujos chez Léon Nayoze.

1960 : Vu le peu de forains présents aux foires, décision de supprimer les droits de place. Gratuité des droits de pesage à la bascule. Travaux de réfection à l'église. Installation du chauffage central dans les logements des instituteurs.

1962 : Travaux de voirie.

1963 : Amélioration des chemins communaux. Attribution d'un secours aux mineurs de Carneaux et Decazeville : 2 F. par habitant soit 1170 F.

1964 : Vente de la maison d'école de Pujos. Installation d'un métier à ferrer au Foirail. Réfection de 14650 mètres de chemins ruraux : étalement des travaux sur 5 ans en collaboration avec l'ensemble des communes du canton d'Aignan. Décision d'installer un village de vacances et création d'une commission chargée de choisir un terrain.

1965-1970 : Jean-Yves RISPAT, Maire, Maurice FOURQUET, Adjoint, Jean AURENSAN, Marc BERGES, Jean CASARIN, Robert DASTE, Gérard DUALE, Jean DOURRIEU, Georges LACOMME, André LAFFARGUE, Léon NAYOZE, Fernand PERES, Émile PUSTIENNE.

1965 : Achat d'une camionnette pour le ramassage des ordures. Adhésion à l'Association des Maires de France. Travaux sur les chemins ruraux.

1966 : Location du moulin à vent à la SICA Armagnacaise (1 F. par an pendant 18 ans) qui s'engage à le rénover. Projet d'aménagement du Foirail. Assainissement d'un chemin de ronde.

1967 : Participation aux travaux de révision du cadastre. A la demande des usagers de la cave coopérative d'Aignan est décidé l'aménagement du terrain communal dit "de la Sabatère", où est située la Vierge actuellement, avec une participation de la cave coopérative.

1968 : Réparation de la toiture de la Mairie.

1969 : Acquisition de l'immeuble de M. MUR à côté de la chapelle Saint Jacques en vue d'y installer un foyer de jeunes.

1971 – 1976 : Jean-Yves RISPAT, Maire, Yves DUBUC, Adjoint, Jean AURENSAN, Marc BERGES, Jean CASARIN, Gérard DUALE, Jean DUFFOUR, Maurice FOURQUET, Marcel LABORDE, Georges LACOMME, André LAFFARGUE, Jean LASPORTES, Fernand PERES.

1971 : Construction d'un château d'eau au Foirail.

1973 : Réflexion pour l'organisation de la fête du tricentenaire de la mort de d'Artagnan. Etude pour l'aménagement du village avec un terrain de camping au Foirail. Vote des élus pour garder et réparer la halle.

1974 : Remplacement de l'horloge municipale.

1975 : Acquisition du couvent Sainte Philomène: réalisation de gîtes communaux dans le cadre de l'UTER (Unité de Tourisme en Espace Rural) d'Artagnan; Vente du presbytère. Ouverture d'une classe maternelle expérimentale.

1976 : Poursuite de la construction de gîtes communaux.

1977-1982 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Yves DUBUC, 1^{er} Adjoint, André LAFFARGUE, 2^{ème} Adjoint, Marc BERGES, Jean CASARIN, Gérard DUALE, Jean DUFFOUR, Michel ESPIE, Guy FOURQUET, Jean LASPORTES, Guy PUSTIENNE.*

1977 : Travaux d'équipement touristique de l'UTER. Ouverture de gîtes communaux et création d'un plateau polyvalent de sport et d'un tennis. Devis de remise en état de la halle.

1981 : Extension du cimetière. Installation d'un chauffage électrique à la Poste. Remise en état de 2 classes au groupe scolaire et de la porte de l'église.

1983-1988 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Yves DUBUC, 1^{er} Adjoint, André LAFFARGUE, 2^{ème} Adjoint, Alain BEYRIES, Gérard DUALE, Michel DUBOS, Annie DUFFOUR, Paul DURIEZ, Michel ESPIE, Guy FOURQUET, Jean LASPORTES.*

1983 : Projet d'aménagement de la place publique après démolition de la halle, déplacement du monument aux morts, déplacement de la croix, remise en état de la place.

1984 : Acquisition foncière en vue de l'aménagement touristique du lac de Lacoste et de la création d'une base de loisirs.

1985 : Début des travaux d'aménagement du lac et de la base de loisirs. Vente de la charpente métallique de la halle de la Place.

1986 : Travaux d'aménagement touristique du lac et de la base de loisirs : parking, accès à la plage et régénération des eaux de baignade. Vente de pierres de taille provenant de la halle de la Place. Cession du droit de pêche à l'association de pêche et de pisciculture de Vic Fezensac.

1987 : Acquisition foncière pour la création d'une réserve foncière. Remise en état des cloches et du clocher. Restauration de la chapelle Saint Jacques. Poursuite des travaux d'aménagement touristique du lac et de la base de loisirs.

1988 : Restauration de la toiture de l'église. Ouverture de la base de loisirs du lac de Lacoste à la baignade. Analyse technique d'un projet de montage de produits touristiques à partir de la base de loisirs (expertise de nouvelles formules d'accueil, suivi de la politique touristique régionale, analyse des résultats et stratégie).

1989-1994 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Yves DUBUC, 1^{er} Adjoint, André LAFFARGUE, 2^{ème} Adjoint, Jean-Pierre BETH, Joël DESBARATS, Gérard DUALE, Michel DUBOS, Paul DURIEZ, Michel ESPIE, Jean LASPORTES, Véronique THIEUX.*

1990 : Dans le cadre du Plan informatique pour tous, initiation des élèves de l'école à l'outil informatique.

1991 : Travaux sur l'autel de l'église. Mise en sécurité de la cour de l'école.

1993 : Travaux dans la salle de réunion du Conseil Municipal. Amélioration de l'esthétique des réseaux électriques.

1994 : Travaux d'aménagement du Faubourg Saint Jacques.

1995-2000 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Yves DUBUC, 1^{er} Adjoint, Véronique THIEUX LOUIT, 2^{ème} Adjoint, Jean-Pierre BETH, Marie-Elise CORNU, Joël DESBARATS, Paul DURIEZ, Thierry FOURQUET, Patrice LABORDE, Jean-Michel LAFFARGUE, Alain NAYOZE.*

1996 : Aménagement du château Lacoste pour accueillir l'internat du collège d'Aignan. Travaux d'évacuation des eaux pluviales au Faubourg Saint André. Opération "façades" dans le cadre du programme de revitalisation des centres bourgs de caractères.

1997 : Construction du Centre de ressource d'Artagnan "boutique du Musée". Acquisition de matériel informatique. Restauration de la statue "Pietà" à l'église.

1998 : Création du multiple rural (boulangerie/épicerie). Création de la boutique du Centre de ressource d'Artagnan (ancienne appellation du Musée d'Artagnan) et gestion par une association

communale. Création d'un poste ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école.

1999 : Mise aux normes de la cantine scolaire. Travaux sur la traversée du village du Faubourg Saint Jacques au carrefour Vic Fezensac/Plaisance.

2000 : Projet d'aménagement forestier de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts (couvrant 0,36 km² elle se situe aux abords de lac de Lacoste et monte vers le village du côté du château de Lacoste).

2001-2007 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Véronique THIEUX LOUIT, 1^{er} Adjoint, Joël DESBARATS, 2^{ème} Adjoint, France CAPMARTIN, Marie-Elise CORNU, Yves DUBUC, Paul DURIEZ, Isabelle FOURQUET, Fabrice LAFFARGUE, Patrick MAGNE, Alain NAYOZE.*

2001 : Restauration d'un tableau représentant la crucifixion du Christ et de deux vitraux du chœur de l'église.

2002 : Achat d'un ordinateur pour l'école.

2003 : Création du poste d'agent du patrimoine dont la mission est de gérer le musée d'Artagnan, d'accueillir les visiteurs et de promouvoir le site touristique. Adhésion de Lupiac à la Communauté des communes "d'Artagnan en Fezensac".

2004 : Restauration du tableau représentant Saint Joseph à l'église. Rénovation de la salle des fêtes et des bureaux de la Mairie. Restauration de la toiture du moulin. Création du site internet "Le monde de d'Artagnan".

2006 : Le "Centre de ressource d'Artagnan" devient Musée d'Artagnan. Le Secrétariat de Mairie est transféré au rez-de-chaussée du bâtiment. La toiture et le clocher de l'église de Pujos sont restaurés.

2008-2013 : *Jean-Yves RISPAT, Maire, Véronique THIEUX LOUIT, 1^{er} Adjoint, Joël DESBARATS, 2^{ème} Adjoint, France CAPMARTIN, Édith CASARIN, Bernard CHAPPE, Frédéric CORNU, Paul DURIEZ, Isabelle FOURQUET, Fabrice LAFFARGUE, Patrick MAGNE.*

2008 : Travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie.

2009 : Création d'un réseau d'assainissement collectif au village et construction de la station d'épuration. Extension du réseau électrique pour alimenter les deux appartements du groupe scolaire. Suppression de la cabine téléphonique.

2010 : Restauration de la Chapelle de Pujos. Illumination du moulin. Travaux à l'école. Rénovation du secrétariat de Mairie. Création de l'Agence Postale Communale.

2011 : Création d'un Office de Tourisme. Rénovation des façades de la Mairie.

2012 : Mise sous terre du réseau électrique Chemin du Rempart Nord. Mise à disposition d'un local pour accueillir un médecin.

2014-2020 : *Véronique THIEUX LOUIT, Maire, Frédéric CORNU, 1^{er} Adjoint, Isabelle FOURQUET, 2^{ème} Adjoint, Patrick MAGNE, 3^{ème} Adjoint, Christelle CORNU, Joël DESBARATS, Bruno DURIEZ, Jean-Marie GRIVAZ, Maxime FILLOS, Simon LABORDE, Bernard LUIS.*

2014 : L'Office de Tourisme de Lupiac obtient d'être classé en catégorie 3. La commune de Lupiac obtient le label "Commune Touristique". Lupiac est membre fondateur de la Route Européenne d'Artagnan (AREA), projet soutenu par l'Union Européenne. Mise en place de 5 silhouettes d'Artagnan : 3 aux entrées du village, 2 sur la N 124.

2015 : Installation et inauguration de la statue équestre de d'Artagnan, don d'un mécène gascon.

2016 : Aide à l'ouverture de la Taverne de d'Artagnan après remise en état des locaux.

2017 : Rénovation de la Place d'Artagnan accompagnée de la plantation de quatorze arbres. Réfection de l'éclairage public avec passage en "led" plus économique et écologique, et remise en état des lampadaires. Création des marchés d'été et du marché de Noël.

2018 : Création et mise en place de panneaux historiques bilingues et de la signalisation d'intérêt local.

2019 : Assainissement du site du lac de Lacoste par la construction d'une station d'épuration pour traiter les eaux usées de la Guinguette et de la plage. Construction d'un bâtiment communal à toiture photovoltaïque. Lupiac obtient la distinction "Mon beau village".

NOUVEAU A LUPIAC

ANCIENNE EPICERIE – INAUGURATION

Le samedi 26 octobre 2019



Le 26 octobre 2019 Barnabé et Anne-Marie ont fêté l'ouverture officielle du magasin à l'enseigne de l'Ancienne Épicerie. Présage de succès, le soleil a accompagné toute cette journée placée sous le signe de la musique – rien d'étonnant avec Barnabé et Anne-Marie ! - et de la convivialité. Ainsi en matinée plus de 100 personnes réunies à l'église ont pu apprécier l'ensemble "Tubacello". A midi sous un barnum installé devant la boutique le Comité des fêtes proposait restauration et boissons. A 12 heures 30 a eu lieu l'inauguration officielle en présence de Véronique Thieux Louit et de Robert Frairet, Président de notre Communauté de Communes. Puis les enfants ont écouté avec attention un conte musical. Et se sont succédés un moment musical offert par la famille : Anne-Marie, Barnabé, Nathan, Perrine et Quentin puis le "Pillebourse Orkestra" composé d'anciens élèves de Barnabé et pour animer la soirée la fanfare de rue "Octopus". Pour le plus grand bonheur de Barnabé les clients se sont bousculés dans sa boutique superbement rénovée. Une bien belle journée !

François MANGENOT

Il démarre une activité multiservice.

François sera à votre service pour les travaux d'entretien courant de la maison, aussi bien extérieurs qu'intérieurs. Règlement CESU possible. Devis à la demande.

MANGENOT SERVICES 32

06 08 73 26 78

MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.

mairiedelupiac@orange.fr - 05 62 09 26 13 - www.lupiac.fr

Retrouvez nos vidéos sur [www.youtube-mairie de Lupiac](http://www.youtube-mairie.de.Lupiac) créé par Jean Mary Lefebvre

ELECTIONS 15 MARS 2020 – RESULTAT

Premier tour des municipales 2020

Taux de participation : 77,19% - Votes nuls : 1,97% - Votes blancs : 1,48%

Bruno DURIEZ, élu, 92,35% (181 voix)
Christelle CORNU, élue, 90,31% (177 voix)
Simon LABORDE, élu, 88,27% (173 voix)
Patrick MAGNE, élu, 88,27% (173 voix)
Frédéric CORNU, élu, 87,24% (171 voix)
Lisa HUTTON, élue, 83,16% (163 voix)
Bernard LUIS, élu, 81,63% (160 voix)
Maryse FOURAGNAN, élue, 81,12% (159 voix)
Véronique THIEUX LOUIT, élue, 81,12% (159 voix)
Maxime FILLOS, élu, 80,10% (157 voix)
Jean-Marie GRIVAZ, élu, 80,10% (157 voix)

Dans un contexte de crise sanitaire COVID-19, le nouveau conseil municipal n'a pas pu être mis en place. L'élection du Maire et des adjoints, dans les communes dont le conseil municipal est complet suite au premier tour, comme à LUPIAC est ajournée.

Les anciens maires et adjoints voient leurs mandats étendus du 15 mars jusqu'au ...

ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos.

Nous publierons.

LE COIN DES BREVES

10 octobre 2019 – Mon beau village

Nous avons participé au concours Mon Beau Village de la Dépêche du midi.
Il y avait trois catégories : patrimoine, nature/environnement et insolite.

Les finalistes Gersois étaient :

- Simorre, Eauze, Sainte-Christie d'Armagnac et Saint-Antoine dans **la catégorie Patrimoine.**
- Castelnaud-Barbarens, Castéra-Verduzan, Jû-Belloc et Lamothe-Goas **dans la catégorie Nature/Environnement**
- **Lupiac, La Romieu, Castin et Sarrant dans la catégorie Insolite.**

Castelnaud-Barbarens, Simorre et Lupiac vainqueurs dans le Gers du concours Mon Beau Village



La Dépêche du Midi et AirBNB ont remis mercredi 9 octobre au soir les trophées du concours « Mon Beau Village ». 40 communes des 13 départements d'Occitanie ont été mises à l'honneur, sélectionnées parmi 200 communes candidates. De nombreux invités, élus et représentants des communes participantes ont assisté à cette remise de trophées, aux côtés de la direction de la Dépêche du Midi.



Cérémonie du 11 novembre 2019



Marché de Noël – 14 décembre 2019

Le samedi 14 décembre s'est tenu notre marché de Noël sur la Place d'Artagnan. Autour du grand sapin érigé pour l'occasion et bénéficiant des décorations élaborées et mises en place par l'équipe des bénévoles de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan, 40 stands de producteurs et d'artisans locaux ont proposé leurs productions et réalisations aux très nombreux chalands qui ont déambulé tout au long des couverts spécialement éclairés. Pour ceux souhaitant offrir un cadeau personnalisé Marie Pascale Lerda proposait l'atelier aquarelle et les œuvres réalisées pouvaient être imprimées sur divers supports - tee shirt, mug, sac ... - dans la boutique de l'Ancienne Épicerie tenue par Barnabé. La soirée a été animée par Les Lames Lupiacoises, notre troupe de théâtre "La Horde Lupiacoise", l'harmonie junior et l'orchestre adultes. La taverne de d'Artagnan a proposé un dîner spécial afin de bien terminer la soirée.





Voeux du Maire



Lors de la cérémonie des vœux du Maire, il n'y a pas eu de discours sur les réalisations et les projets de la commune, puisque l'on était en période électorale, mais il a été présenté comme d'habitude les nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2019.

Guillaume BLONDEL et **Tia FOURDRAINE** qui habitent à l'appartement communal, au-dessus de la Taverne depuis 2018.

Émilie BOUREZ avec sa fille **Luna** et son fils **Youn**, qui a acheté la maison d'Alix et Michel SIMON, place d'Artagnan.

Nadja MAYRHOFER et **Benjamin DUPRE** et leurs fils qui ont acheté à Lupiac la grange communale de l'ancienne boulangerie que Jason REED avait commencé à rénover et l'ancien jardin des Viviane HUYGHES.

Chantal et Michel QUERRY, qui se sont installés à TOURREIL, la propriété de Marilyn et Charles Sherren, route de Castillon Débats, vers Cahuzères.

Edwidge VERGNE et ses enfants, **Rémy et Laura IDRAC**, ils habitent aux Peyrous.

Ensuite, il y a eu une information sur les changements de personnels au Musée et à l'Office de Tourisme, à la Mairie et à l'école.

Marjorie LABORDE qui, depuis 2001 travaille pour la Commune au Musée, a demandé de changer de poste au sein de la Commune. Au secrétariat de Mairie, elle remplacera **Jackie DUPUY** qui partait à la retraite (voir ci-dessous).

Marjorie a durant toutes ces années assuré un accueil chaleureux sans faille au musée en dirigeant l'Office de Tourisme de LUPIAC, depuis sa création.

Elle va passer la main à **Alina GOEBEL** qui a un BTS TOURISME.

Katie DALLA TORRE avait été recruté en 2014 et part rejoindre l'école de Vic-Fezensac.

« Ce n'était pas facile, à l'époque... Il fallait remplacer **Lilou**, qui était très appréciée à ce poste d'assistante maternelle et qui partait à la retraite. Les assistantes maternelles sont souvent les deuxièmes mamans de l'école de nos tout petits. Katie a très vite su se rendre indispensable à ce poste auprès des enfants mais aussi auprès des nombreuses institutrices qui se sont succédées car au début il

y a eu beaucoup de changements. Katie s'est formée et a obtenu ses diplômes d'assistante maternelle. Quand nous avons créé le Centre de Loisirs rattaché à l'école en collaboration avec la CAF et l'Association des Parents d'élèves, elle n'a pas hésité à accepter ce nouveau défi. Elle est repartie en formation et a obtenu son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et ensuite son BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). L'obtention de ces diplômes nous était nécessaire pour le bon fonctionnement du Centre de Loisirs et elle a pu en être nommée Directrice. Sachez que pendant des années, les divers responsables de la CAF, ont été admiratifs du travail de Katie lors des réunions bilans annuelles. Son professionnalisme, sa rigueur, sa créativité lui permettaient de proposer des activités très diversifiées et de qualité aux enfants. Katie a été très appréciée à Lupiac par nos enfants, ils étaient en confiance avec elle. Je pense être allée à l'école pour toutes les rentrées scolaires durant ces dernières années et il y a une chose qui est remarquable, ça ne pleure pas...ou presque pas...

Katie a maintenant rejoint l'école de Vic-Fezensac. Mais nous tenions aujourd'hui à la remercier pour ces 15 années passées à très bien s'occuper de nos enfants. » Extrait du discours du Maire

La Mairie a recruté **Géraldine BOHIL**, qui travaillait déjà à l'école depuis un an en tant qu'assistante de vie scolaire.

Ensuite, il a été procédé à une cérémonie pour la remise de médaille pour le départ à la retraite de Jackie.

Jackie DUPUY, remise de la médaille du travail

Jackie DUPUY est partie à la retraite le 31 décembre 2019, après plus de 27 ans passés au secrétariat de Mairie de LUPIAC. Elle avait été recrutée par Monsieur Yves RISPAT et Monsieur Yves DUBUC, respectivement, Maire et adjoint. A l'époque, il y avait deux candidatures. Et, c'est Monsieur Yves DUBUC, qui a choisi Jackie parce qu'elle était plus matinale et pouvait commencer plus tôt que sa collègue. Jackie est donc arrivée à LUPIAC, le 21 mai 1991. Ce que l'on peut noter sur ces 27 ans de carrière, c'est qu'elle a été au service de notre village. Elle a toujours été là pour conseiller au mieux les Lupiacois dans les démarches officielles. Mais elle a été aussi très présente pour aider les personnes qui en avaient besoin afin de remplir divers documents administratifs. Elle a été récompensée de son excellent travail et a été nommée au grade d'Attaché Territorial le 1er janvier 2016. Jackie, au fil des années, avait acquis une connaissance et une expérience qui apportaient beaucoup à notre commune. Nous lui avons remis la **médaille d'honneur du travail de VERMEIL pour plus de 30 années de service**, lors des vœux du Maire.

Pour information, la médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté des services honorables effectués ou la qualité exceptionnelle des initiatives prises par les personnes salariées ou assimilées dans l'exercice de leur profession ainsi que leurs efforts pour acquérir une meilleure qualification.

La médaille d'honneur du travail comprend 4 échelons, fonction de l'ancienneté acquise.

Médaille d'argent 20 ans

Médaille de vermeil 30 ans

Médaille d'or 35 ans

Grande médaille d'or 40 ans

Cette distinction est décernée deux fois par an à l'occasion du 1^{er} janvier et du 14 juillet.

Cette médaille récompense la qualité du travail accompli. La durée a son importance mais la passion et le dévouement dont a fait preuve Jackie au service de la Commune de LUPIAC ont plus de valeur encore.



Concert anniversaire – 30 ans au service de la musique !

A l'occasion du trentième anniversaire de sa classe de saxophone, **Isabelle Fourquet** a retracé les principales étapes de sa vie de professeur et comme c'était une fête, elle en a évoqué les nombreuses satisfactions et joies !

« Ayant obtenu en décembre 1989 mon diplôme d'Etat de professeur de saxophone, je donne mon premier cours dès janvier 1990 à l'école de musique de Vic Fezensac ; puis se succèdent l'école de musique de Nogaro, l'école d'Estang et l'école de musique de Lupiac qui deviendra l'Ecole de Musique du Terroir. En juin 1992 26 élèves des écoles de Vic Fezensac et de Nogaro participent au premier stage de saxophone, ils seront 41 trois ans plus tard ! Durant ces années plusieurs ensembles se sont joints à nous, tels que l'ensemble de saxophones de Philippe Lecoq du Conservatoire Régional de Toulouse, le Quatuor Sax d'Oc, l'octuor du Conservatoire Régional de Toulouse, la chanteuse Anita Biltoo, le Quatuor Tolosax ou encore l'ensemble Tango Libre dirigé par Lucas Mazères. C'est en 2008 que fut organisé le dernier stage avec une master classe comportant des musiciens du groupe Old School Funky Family. Comme tout professeur passionné, mon souhait était d'avoir des élèves prêts à reprendre le flambeau. Pascal Ducourneau et Marie Evelyne Pelizzari m'ont donné cette joie ! Pascal a été mon premier élève de saxophone à Nogaro ; diplômé du Conservatoire de Toulouse, il enseigne dans les écoles de musique d'Estang, Mirande, Sainte Christie et Riscle. Aujourd'hui Pascal est Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers. Un beau parcours ! Marie Evelyne a commencé le sax à l'école de musique de Vic en 1992. Après le conservatoire de Toulouse elle a obtenu son diplôme d'Etat au Conservatoire Régional de Versailles. Elle est aujourd'hui titulaire du poste de professeur de saxophone à Aire sur l'Adour et directrice de l'école de musique de Masseube. D'autres élèves sont devenus professionnels : compositeur, professeur, musicien tels que Benoit Barrail, Julien Buros ou Lucie Dualé. D'autres encore jouent toujours du saxo, souvent avec moi, pour le plaisir ! Tous partagent notre passion pour la musique ! Alors cette année anniversaire j'ai contacté mes fidèles soutiens Pascal et Marie Evelyne qui ont immédiatement accepté d'organiser avec moi ce stage qui a réuni 55 saxophonistes élèves de leurs classes et anciens élèves de mes classes et depuis devenus des amis ! Ils sont devant vous ce soir. Quelle plus belle récompense pour moi que de vous voir ici tous réunis ! »

Isabelle FOURQUET



Soirée Théâtre

Le samedi 29 février, dans notre salle des fêtes comble – covid 19 n'ayant alors pas encore trouvé le chemin du Gers– la Horde Lupiacoise a donné en représentation "Le pire village de France". Cette pièce humoristique à l'origine écrite par Jean-Pierre Martinez avait été revue par l'équipe théâtrale pour s'adapter à notre village. Les décors ont été réalisés par l'équipe aménagement de l'association et les costumes confectionnés "à la maison". Les spectateurs, Lupiacois bien sûr, mais aussi venus de nombreux villages alentour, ont été conquis par le jeu de nos 10 artistes et leur ont fait une ovation accompagnée de plusieurs rappels ! Cette joyeuse soirée s'est poursuivie autour de tables abondamment approvisionnées en douceurs "maison" et boissons diverses. Nous attendons avec impatience la prochaine prestation de La Horde Lupiacoise !



De gauche à droite : Maria, Isabelle, Maxime, Geneviève, Ning, Jean-Pierre, Anne, Lili, Denis, Lucas.

ASSOCIATIONS – MUSIQUE

Gérard DUALE

Toute une vie à Lupiac, toute une vie en musique.

Gérard a débuté la musique à 9 ans à l'école de Fernand Péres avec trois autres mousquetaires à la clarinette : Dédé, Jeannot et Pierrot. Mais lorsque les choses sont devenues sérieuses il a opté pour le sax ténor. Au milieu des années 1970, après une cérémonie « assurée » à une poignée de musiciens une grande décision a été prise : une école de musique à Lupiac. Gérard était de l'aventure, un infatigable ambassadeur; pas un nouvel arrivant, pas une famille avec de jeunes enfants n'échappaient à son attention. Pour avoir une école qui tourne il fallait une autre activité : la banda. Il manquait rarement une sortie quitte à traire ses vaches en rentrant. En 2010, seul l'avis défavorable de son médecin l'a fait renoncer à l'aventure à Shanghai. Nous entendions souvent Gérard lancer à des spectateurs « Ah ! voilà des connaisseurs », une de ses phrases fétiches lui permettant d'entamer la conversation pour présenter notre formation et notre village. Un autre de ses slogans était « place aux jeunes ». Il a été partie prenante dans notre renouveau au début des années 2000. Le point de rendez-vous des jeunes pousses était Laouarde et quand en 2001 les Bundy's gagnaient le titre de banda junior à Condom, il n'était pas peu fier de ses protégés !

Gérard était un Gascon pur jus ; béret vissé sur le crâne et idées bien ancrées : pas têtue non : juste obstiné ...

Nous lui devons quelques belles expériences : Il trouvait scandaleux que les jeunes lupiacois (des années 80 ceux-là) n'animent pas le souper gascon, il a insisté auprès du président du comité des fêtes de l'époque pour que cela change, de guerre lasse celui-ci a cédé et c'est devenu une tradition.

Beaucoup d'entre nous ont découvert le ski grâce à lui, il organisait tout et nous le rejoignons à Gourette. A nous les joies de la glisse !

Selon lui une harmonie devait avoir une présentation stylée, il a actionné tous les leviers dont il disposait pour qu'au final nous nous retrouvions entre les mains expertes d'un tailleur venu prendre nos mesures afin de confectionner nos vestes de concert.

Gérard était un homme de partages. Dès qu'il passait en mode musicien, il oubliait les soucis, les épreuves ; toujours positif, de bonne humeur, un élément conciliateur de notre groupe. Si le partage était important pour lui, l'autodérision aussi. Il avait une façon bien à lui de ranger ses partitions : avoir un bon partenaire de pupitre sur sa gauche, ils sont nombreux à avoir mis de l'ordre dans son bazar mais toujours avec le sourire.

Désormais nos répétitions ne se termineront plus sur son traditionnel « pipi, la prière et au lit » qui surprenait les derniers arrivés. Cependant, il est toujours là, présent sur chaque photo accrochée sur les murs de la salle, de toutes les époques de la musique à Lupiac.

Lors de notre dernier adieu à Gérard, les cœurs étaient gros, les gorges serrées et les partitions floues mais le maître – mot était encore Partage. La musique à Lupiac

ETAT CIVIL du 1 octobre 2019 au 31 mars 2020

Décès

Monsieur Gérard, Paul, Bernard DUALÉ,
né le 01 juin 1938 à Lupiac, décédé le 5 mars 2020 à Lupiac

Monsieur Maurice, Thomas, Alain DESBARATS,
né à Peyrusse-Grande le 23 septembre 1935, décédé le 15 mars 2020 à Lupiac

Inhumations

Madame Denise RÉCHOU, née le 09 avril 1927 à LUPIAC décédée le 12 octobre 2019 à VIC-FEZENSAC

Monsieur Georges, Yves CASSIN né le 31 octobre 1926 à CASTELNAVET décédé le 1^{er} février 2020 à NOGARO

ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

BERTOLINI Sacha Graphiste 06 50 46 33 49

BRETTES Jérôme Cours de yoga 06 52 53 26 49

BOUCHET Guy Ébéniste, facteur d'orgues 06 22 42 18 10

CASARIN Alain Travaux publics 06 07 60 60 94

DESBARATS Annick Assurance AXA, 06 79 63 09 55 annick.desbartas@axa.fr www.axa.fr

DESBARATS David Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78

DUFFOUR Yves Artiste peintre 06 31 20 19 97

DUFFOUR Élisabeth Praticienne de la relation d'aide et développement personnel 06 70 49 04 96

FERREYRA Ronald Maçon 05 62 69 71 38

GARAIT Marie-Ange Infirmière 06 63 57 65 40

GRANDOTTO BIETTOLI Manon Ferme équestre 06 32 38 11 08 manon.grandotto@gmail.com

LA FERME DES BERNONS Élevage et vente directe de porc fermier 06 61 71 46 01 lafermedesbernons@orange.fr

MARTIN Patrick Tous travaux du bâtiment 06 89 21 04 54

MANGENOT François Activité multiservice – Entretien de la maison, intérieur et extérieur 06 08 73 26 78

PAGANESSI Daniel Pension canine et féline 05 62 09 23 87

PINEAU Tony Travaux d'élagages 06 67 23 95 10

REED Jason Travaux du bâtiment 06 31 75 55 31

REMY Denis Ostéopathie rachidienne 06 87 88 28 22

TERRAS Wendy Écurie 06 33 05 62 37 wendyterras@hotmail.fr ecuriewendyterras.fr

THIEUX LOUIT Véronique Conseiller immobilier 06 03 45 37 69 <http://veronique.thieuxlouis.capifrance.fr>

VICENTE Ambre Élevage Darnagnac, Élevage et pension de chevaux 06 33 77 26 26

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

Lupiac dans les médias

Lupiac

Un labo de transformation pour les cochons Duroc

Nicolas Jourdan et Audrey Jourdan-Corziolla lancent une campagne de financement participative pour pouvoir transformer les cochons Duroc qu'ils élèvent dans leur propre laboratoire de transformation. Le couple est installé à la Ferme des Berrons à Lupiac et cherche à rassembler 70 000 €. Pour l'instant, Nicolas Jourdan, boucher de formation, utilise un laboratoire prêté par un ami mais cette solution ne pourra pas durer. Et la location d'un tel lieu leur reviendrait à 1 200 € par mois, soit une solution inenvisageable pour l'instant.

Le duo, originaire de Montpellier, élève des cochons Duroc de souche canadienne en plein air. Une race à la chair particulièrement persillée. Ils transforment la viande en boudin, pâté et autres. Ils vendent leurs produits par le biais de la vente directe, mais aussi à la boucherie Giacomozzi de Vic-Fezensac, au Carrefour Market de la même ville. Des restaurants sont aussi clients. C'est le cas de la Guinguette de Lupiac, du Bistrot d'en face à Vic.



Guilaine Bahr / La Ferme des Berrons accueille des cochons Duroc. / com. s.l.

LUPIAC

Artistes locaux à l'œuvre

À Lupiac, il y a bien sûr les artistes couturiers qui créent ou réparent quelque 500 costumes nécessaires lors du festival d'Artagnan, il y a les artistes de l'atelier menuiserie et décoration qui créent ou réparent tous les éléments de décor utilisés lors de ce festival notamment... Mais il y en a d'autres ! Ainsi Sylvie, qui gère avec Philippe « La Taverne d'Artagnan », qui a réalisé un surprenant trompe-l'œil sur la façade de la Taverne et qui compose de superbes petites scènes animalières, le tout visible sur la place d'Artagnan.



Un décor réussi à découvrir / Photo DDM.

LUPIAC

Don Camillo en visite

La veillée de Noël de la paroisse était préparée de longue date. L'harmonie municipale avait répété avec sérieux les morceaux pour accompagner la messe avec la chorale. Le nouveau curé de Vic-Fezensac, l'abbé Cenzon en était à son deuxième office, le précédent étant celui de Vic pour terminer la soirée avec celui de Aurignac. L'homélie de l'office aurait pu être étonnante. Mais c'était mal connaître l'abbé. Tour à tour le maire, le Père-Noël et les paroissiens qui ne viennent pas souvent à la messe le dimanche ont été fustigés. C'est un véritable réquisitoire pour obtenir plus d'éclairage dans le fond de l'église pour mieux surprendre ceux qui n'écourent pas au fond et qui somnolent. C'était un vrai Noël gascon en compagnie de Don Camillo!

Une homélie à la Don Camillo le soir de Noël. / Photo DDM, F. M.



Harmonie lupiacoise / Photo DDM.

conférence

Le mal de dos avec le Dr Rémy

Pour la première conférence de la saison qui aura lieu au foyer rural le vendredi 18 octobre à 20 heures, TDMV a invité le Dr Denis Rémy, spécialiste du mal de dos et inventeur du « siphon ». Aujourd'hui sept Français sur dix souffrent du dos. Nous cherchons tous des remèdes, des positions pour soulager ces douleurs. C'est ce qu'a fait le docteur Denis Rémy inventant le siphon et sa méthode d'utilisation, reconnus et développés par les professionnels de santé, rhumatologues, kinésithérapeutes et ostéopathes. Médaille d'or de la médecine du sport 2007 et médaille d'or du concours Lépine, le siphon ne demande que 1 à 5 minutes d'utilisation par jour et donne d'excellents résultats dans les pathologies d'origine mécanique : lombalgie, dorsalgie, cervicalgie, hernie discale, sciatique, hyperlordose, canal lombaire étroit, scoliose, etc.

Entrée générale : 8 euros (5 euros pour les adhérents).

Le docteur Rémy. / Photo repro.



LUPIAC

Une nouvelle secrétaire de mairie

Après le départ à la retraite de Jackie la secrétaire précédente, Madame le Maire et son conseil municipal ont dû procéder à son remplacement. La candidature de Marjorie Laborde a été retenue. Depuis 2001, Marjorie travaillait pour la commune à l'accueil et à la promotion au musée d'Artagnan. Ses capacités dans sa formation lui valurent la responsabilité de directrice de l'office de tourisme de Lupiac dès sa création. Désormais, c'est au secrétariat local de la mairie où elle a été affectée qu'elle assurera son service aux heures d'ouverture au public : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et le mercredi, de 9 h à 13 h.

Marjorie Laborde. / Photo DDM, J. L.



LUPIAC

Aménagement du lac de Lacoste et concours de pêche

Sur le lac de Lacoste à Lupiac une nouvelle étape vient d'être franchie permettant aux pêcheurs de pratiquer confortablement leur sport dans un espace aménagé parfaitement intégré dans ce très beau site. Ce projet d'aménagement a vu le jour grâce à la Fédération Départementale de Pêche du Cers et fait suite aux aides déjà reçues pour la création de « parcours famille » et à l'habilitation. Lors de son allocation Véronique Thieux-Louit, maire de Lupiac, a remercié René Louber, président de cette fédération, ainsi que Cyril Lambert technicien de la fédération qui a eu charge de dossier. Mme Thieux-Louit a souligné que le soutien fidèle de la Fédération départementale de pêche contribue fortement au succès d'un site de plus en plus fréquenté et qui s'agitote aux investissements réalisés par la commune pour améliorer ce lieu de loisirs en termes de propreté et de sécurité de l'eau de baignade afin que le public de plus en plus nombreux puisse s'y baigner et bien sûr pêcher. Cette inauguration est terminée par une délicieuse collation offerte par la Guinguette du Lac.

Les pêcheurs saluent cet aménagement qui semble leur apporter beaucoup. Photo DDM.

Les pêcheurs saluent cet aménagement qui semble leur apporter beaucoup. Photo DDM.

LA DÉPÊCHE DU MIDI

LEUDI 10 OCTOBRE 2019

Ce sont nos plus beaux villages

OCCITANIE. Les prix du concours « Mon beau village » organisé par le Groupe La Dépêche ont été remis hier soir. Bozouls est le village préféré de nos lecteurs. > pages 2-3



Les lauréats de l'édition 2019 de « Mon beau village », hier à Toulouse. / Photo DDM, M. H. S.

LUPIAC

Bonne retraite Jackie

Après 27 années de bons et loyaux services, Jackie Dupuy a fait valoir son droit à la retraite. Elle avait pris les fonctions de secrétaire de mairie en 1991. Pendant cette durée de secrétariat elle a été à l'écoute et à la disposition de toutes les personnes ayant formulé des demandes administratives ou autres. Sa compétence, son accueil courtois, sa politesse faisaient d'elle une personne fort considérée. Au cours de la réception donnée dans la salle des fêtes, Mme le maire remettrait par des termes élogieux les sérieux dans son travail, quelquefois compliqué dans les nouvelles méthodes. Pour sa compétence, elle a été récompensée par la nomination au grade d'attaché territorial et par la médaille d'honneur du travail qui lui remettrait Véronique Thieux-Louit, maire de Lupiac, lors de cette réception.



Véronique Thieux-Louit a décoré Jackie Dupuy de la médaille d'honneur du travail. Photo DDM.

LUPIAC

Ovation pour les musiciens

C'est dans la salle des fêtes en présence d'une nombreuse et attentive assistance qu'a eu lieu le concert de la Sainte-Cécile. Le programme musical choisi pour la circonstance était très étoffé. La direction était partagée entre trois professeurs. C'est l'orchestre junior de l'EMDA et ses 15 élèves sous la direction du professeur Barnabé Wiorowski qui se présentaient en lever de rideau. Prenait le relais l'Ensemble orchestral d'Auch qui dirige le professeur Claude Lourties. Cette formation est composée d'une cinquantaine de musiciens d'âges différents dont le trombone Lemy, âgé de 12 ans, en est le benjamin. Leur répertoire allie du classique au jazz en passant par la chanson française. En deuxième acte sous la direction du professeur Isabelle Fourquet, l'Harmonie lupiacoise présentait sur scène 40 musiciens en partie jeunes. Au cours de l'interprétation des cinq morceaux, les solistes ont été très ovationnés et le « Jubilate », de Jacob de Haan, a été en partie chanté.



Harmonie lupiacoise / Photo DDM.

Son cochon a l'accent canadien



Audrey et Nicolas Jourdan se sont installés à Lupiac pour changer de vie : ils y élèvent des cochons Duroc > page 42

LUPIAC

Solennité à la Journée cantonale des AFN

Après l'office religieux auquel participait la chorale, autour du monument aux morts ont eu lieu : sonnerie, recueillement, minute de silence ainsi que le devoir de mémoire pour tous les soldats, quels que soient les conflits, qui ont perdu leur vie au service de la patrie. Suivait le dépôt de gerbe par le président local assisté

LUPIAC

Le marché de Noël béni des cieux

Après plusieurs jours venteux, le marché de Noël à Lupiac a bénéficié d'une journée ensoleillée, ce qui a rendu la rencontre plus chaleureuse entre les organisateurs, les acheteurs et les visiteurs. Les stands au nombre de quarante s'étaient installés sous les arcades tout autour de la place d'Artagnan. Tout au long de l'après-midi furent proposés : vin chaud, crêpes, sandwichs, fromage, chocolats, vêtements, etc. Les Lames lupiacaises, écrivains en tenue de musquetaires, ont

présenté le côté animation et le groupe Orchestre adultes et l'Harmonie junior la partie musicale. Le réconfort était trouvé en soirée autour des tables à l'auberge d'Artagnan.

présenté le côté animation et le groupe Orchestre adultes et l'Harmonie junior la partie musicale. Le réconfort était trouvé en soirée autour des tables à l'auberge d'Artagnan.